COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C050

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2026

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment de l'article L2121-15 ;

Considérant l'ordre du jour du Conseil communautaire du 9 avril 2026 ;
Considérant le projet de procès-verbal du 9 avril 2026 ;

Il convient à ce titre que les élus du conseil communautaire le valide ou demande à le modifier.

Entendu l'exposé,
Après avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver le procès-verbal du 9 avril 2026 ;
- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 80 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C051

FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DE LA PRESIDENTE

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-12 et R. 5214-1,
Vu la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025, portant création d'un statut de l'élu local,
Vu l'installation du conseil communautaire en date du 9 avril 2026,
Vu l'élection de la Présidente, et des Vice-Président(e)s en date du 9 avril 2026,
Vu la demande en date du 23 avril 2026 de Madame Christelle HIVER, Présidente, à percevoir une indemnité inférieure au taux maximum prévu.

Considérant que les indemnités de fonction sont fixées dans la limite des taux maxima prévus pour les EPCI à fiscalité propre,

Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales de la Présidente et du nombre théorique de Vice-président(e)s,

Considérant que, pour une population comprise entre 20 000 et 49 999 habitants :

- Le taux maximal du Président est fixé à 67.50 % de l'indice brut terminal,
- Le taux maximal des Vice-présidents est fixé à 24.73 % de l'indice brut terminal,

Considérant qu'il revient au conseil communautaire de fixer le taux des indemnités de fonction versées à la Présidente, dès lors qu'elle en fait la demande.

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De fixer l'indemnité de fonction de la manière suivante :
  - L'indemnité de fonction de la Présidente est égale à 65.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
  - Les indemnités sont payées mensuellement,

- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C052

INSTAURATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES VICE-PRESIDENTS

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-12 et R. 5214-1,
Vu la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025, portant création d'un statut de l'élu local,
Vu l'installation du conseil communautaire en date du 9 avril 2026,
Vu l'élection de la Présidente, et des Vice-Président(e)s en date du 9 avril 2026,

Considérant que les indemnités de fonction sont fixées dans la limite des taux maxima prévus pour les EPCI à fiscalité propre,

Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales de la Présidente et du nombre théorique de Vice-président(e)s,

Considérant que, pour une population comprise entre 20 000 et 49 999 habitants :

- Le taux maximal du président est fixé à 67.50 % de l'indice brut terminal,
- Le taux maximal des vice-président(e)s est fixé à 24.73 % de l'indice brut terminal,

Considérant que la Présidente bénéficie de plein droit du taux maximal sauf à sa demande.

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De fixer l'indemnité de fonction de la manière suivante :
    - L'indemnité de fonction des Vice-président(e)s est égale à 24.73 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
    - Les indemnités sont payées mensuellement,
- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 80 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C053

CREATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'article L. 5211-40-1 du CGCT permettant à l'organe délibérant de constituer, par délibération, des commissions.
Ces commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère purement consultatif.

Considérant l'article L. 5211-40-1 du CGCT, permettant à la CCTNP d'autoriser la participation des conseillers municipaux des communes membres au sein des commissions thématiques.

Afin de faciliter la bonne organisation des commissions, la CCTNP définit les modalités suivantes :

- Le nombre de membres pour la commission Voirie est plafonné à 30
- Le nombre de membres pour les autres commissions est plafonné à 20

- Et pour les commissions enregistrant plus de candidatures que de membres possibles, il est proposé d'appliquer comme principe de désignation le maintien d'un seul candidat par commune.

Par ailleurs, en cas d'empêchement d'un membre d'une commission, son remplacement pour une réunion peut être effectué par un conseiller municipal (Article L 5211-40-1).

Sur proposition de Madame la Présidente de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie,

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De créer les commissions thématiques suivantes :

	Thématiques
1	Commission Finances
2	Commission Ressources humaines
3	Commission Economie
4	Commission Environnement - GEMAPI
5	Commission Scolaire
6	Commission Enfance - Jeunesse
7	Commission Culture
8	Commission Urbanisme
9	Commission Assainissement
10	Commission Solidarités
11	Commission Voirie
12	Commission Bâtiments
13	Commission Tourisme
14	Mobilités – Habitat – Cadre de vie

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente



Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 80 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C054

ATTRIBUTION DES COMMISSIONS THEMATIQUES AUX VICE-PRESIDENT(E)S

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de la Présidente de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie,

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'attribuer les commissions thématiques aux Vice-président(e)s, de la manière suivante :

	Thématiques	*Elu(e) en charge*
1	Commission Finances	Jacques MASSET
2	Commission Ressources humaines	Martine BOTTE
3	Commission Economie	Francis PETIT
4	Commission Environnement - GEMAPI	Francis PETIT
5	Commission Scolaire	Jacques MASSET
6	Commission Enfance - Jeunesse	Raphaël LEJEUNE
7	Commission Culture	Anne-Sophie DOMONT
8	Commission Urbanisme	François DURIEUX
9	Commission Assainissement	François DURIEUX
10	Commission Solidarités	Fanny DELESTRÉ
11	Commission Voirie	Patrick BLOCKLET
12	Commission Bâtiments	Patrick BLOCKLET
13	Commission Tourisme	Claude MAQUET
14	Mobilités – Habitat – Cadre de vie	Philippe PLAISANT

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C055

CREATION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver la constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

- De fixer le nombre de membres de la CLECT pour les 65 communes du territoire à un titulaire et un suppléant par commune ;

- De solliciter les communes membres de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, en vue de leur demander de désigner leurs représentants au sein de la CLECT ;

- De prendre acte que le vote de la liste des conseillers dont les noms auront été proposés par chaque commune membre sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain Conseil communautaire.

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 80 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C056

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DE SOMME NUMERIQUE

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein de Somme Numérique comme suit :

	Titulaires		Suppléants
1	PLAISANT Philippe	BÉHENCOURT	Pas de suppléant
2	MASSET Jacques	RAINNEVILLE	
3	DURIEUX François	BEAUQUESNE	

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Christelle HIVERCCTNP

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C057

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DU SMIRTOM DU PLATEAU PICARDIE NORD

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein du SMIRTOM du Plateau Picard Nord annexé à la présente délibération.

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 80 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C058

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DU SIAEP DU DOULLENNAIS ET ENVIRONS

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein du SIAEP du Doullennais et Environs comme suit :

Commune	Titulaires	Suppléants
AUTHIEULE	LÉGAULT Frédéric	HASIC Virginie
BEAUQUESNE	DURIEUX François	CAPRON Vincent
DOULLENS	NAUWYNCK Laurent	CUVILLER Clément
TERRAMESNIL	BOUVET Thierry	PROUILLE Brigitte

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente,

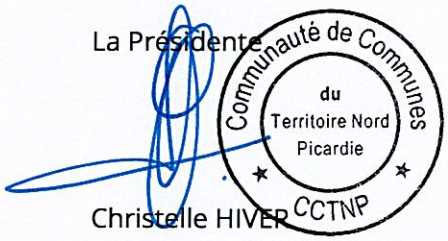

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C059

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DU POLE METROPOLITAIN GRAND AMIENOIS (PMGA)

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein du Pôle Métropolitain Grand Amiénois (PMGA) comme suit :

	Titulaires	
1	MAGNIER Jean-Michel	BEAUMETZ
2	DURIEUX François	BEAUQUESNE
3	PETIT Francis	GROUCHES-LUCHUEL
4	HIVER Christelle	DOULLENS
5	MAQUET Claude	DOULLENS

- De désigner parmi ces représentants un titulaire et un suppléant qui siègeront au sein de l'ADUGA :

	Titulaire		Suppléant	
1	MAGNIER Jean-Michel	BEAUMETZ	HIVER Christelle	DOULLENS

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C060

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DU GRAND AMIENOIS (ADUGA)

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) comme suit :

	Titulaires		Suppléants	
1	DURIEUX François	BEAUQUESNE	MORIN Loïc	DOULLENS
2	PETIT Francis	GROUCHES-LUCHUEL	DOMONT Anne-Sophie	VILLERS-BOCAGE
3	MAQUET Claude	DOULLENS	ROUCOU Anthony	BEAUVAL

- De désigner parmi ces représentants, les représentants qui siègeront au sein du Bureau de l'ADUGA :

	Titulaires		Suppléants	
1	MAQUET Claude	DOULLENS	ROUCOU Anthony	BEAUVAL
2	DURIEUX François	BEAUQUESNE	MORIN Loïc	DOULLENS

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Christelle HIVER CCTNP

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C061

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE CANCHE ET AUTHIE (SYMCEA)

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein du Syndicat Mixte Canche et Authie (SYMCEA) comme suit :

	Titulaires		Suppléants	
1	PETIT Francis	GROUCHES-LUCHUEL	LEGAULT Frédéric	AUTHIEULE
2	MAGNIER Jean-Michel	BEAUMETZ	DUPUIS Benoît	FROHEN-SUR-AUTHIE
3	MORIN Loïc	DOULLENS	SEPTIER Antoine	MAIZICOURT

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C062

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DE L'AMEVA

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein de l'AMEVA comme suit :

	Titulaires		Suppléants
1	PETIT Francis	GROUCHES-LUCHUEL	Pas de suppléant
2	BATICLE Benjamin	VADENCOURT	

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C063

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DE TERRITOIRE ENERGIE SOMME (TE80)

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein de Territoire Energie Somme (TE80) comme suit :

	Titulaire		Suppléant	
1	MACHU Emmanuel	NAOURS	PIOT Pascal	DOULLENS

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Christelle HIVER CCTNP

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C064

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DE LA MISSION LOCALE INSERTION FORMATION EMPLOI DU GRAND AMIENOIS (MLIFE)

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein de la Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois (MLIFE) comme suit :

	Titulaires		Suppléants	
1	PETIT Francis	GROUCHES-LUCHUEL	BOTTE Martine	GÉZAINCOURT
	DELESTRÉ Fanny	DOULLENS	POIRÉ Valérie	BEAUVAL
2	GAÏOFATTO Enzo	DOULLENS	EUGER Céline	MOLLIENS-AU-BOIS

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C065

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE DOULLENS

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner, DELESTRÉ Fanny (DOULLENS) pour représenter la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Doullens.

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

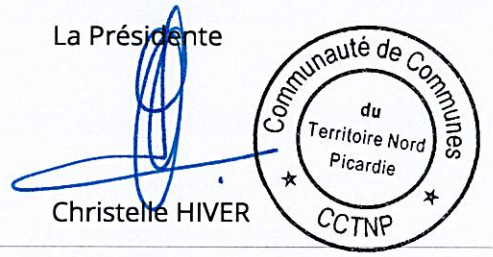

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 88 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C067

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUE DE LA SOMME (ADRT SOMME TOURISME)

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner MAQUET Claude (DOULLENS) pour représenter la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein de l'Agence de Développement et de Réservation Touristique de la Somme (ADRT SOMME).

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente



Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 80 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C068

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE (EPCC) SOMME PATRIMOINE

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) SOMME PATRIMOINE comme suit :

	Titulaire		Suppléant	
1	MAQUET Claude	DOULLENS	MICHILSEN Jean-Paul	HEUZECOURT

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C069

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCTNP AU SEIN DU COMITE D'ACTIONS SOCIALES (CNAS)

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De désigner les représentants de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) au sein du Comité d'Actions sociales (CNAS) comme suit :

1	Elue	BOTTE Martine	VP en charge des Ressources humaines et du Dialogue social
2	Agent	BEUVIN Matthieu	DGS

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

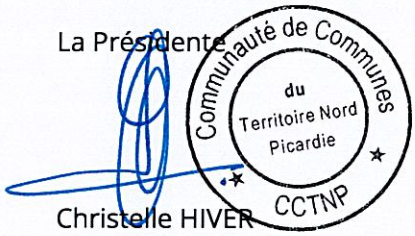

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C070

DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu les articles L. 2123-12 et L. 5214-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité de déterminer les orientations et les crédits ouverts au titre du droit à la formation,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de délibérer sur l'exercice du droit à la formation des membres dans les 3 mois suivant son renouvellement,

Considérant qu'une formation doit obligatoirement être organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu délégation afin d'exercer au mieux leurs fonctions,

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver le principe de la mise en œuvre d'un programme de formation des élus pour la durée du mandat,
  Un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la CCTNP doit être annexé au Compte Financier Unique (CFU). Il donnera lieu à un débat annuel sur la formation des élus ayant reçu délégation,

- De choisir les formations en fonction des besoins des élus et en lien avec leurs délégations,

- D'inscrire chaque année au budget primitif le montant prévisionnel des dépenses de formation des élus à hauteur de 2 % du montant total des indemnités théoriques de fonction.

- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C071

CREATION DE POSTES

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de prendre en compte les avancements de grade de certains agents.

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver la création des postes comme suit :

Filière	Pôle	Date d'effet	Création
Administratif	Administration Générale	01/04/2026	Adjoint administratif principal 1ere classe - TC
Administratif	CRI	01/04/2026	Adjoint administratif principal 2ième classe - TNC
Administratif	Technique	01/04/2026	Adjoint administratif principal 2ième classe - TC
Administratif	Finances	01/04/2026	Rédacteur principal 1ère classe - TC
Technique	Technique	01/04/2026	Adjoint technique principal 2ième classe - TC

- De modifier le tableau des effectifs.

- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVERT

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C072

CREATION DE POSTE

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de renforcer les services administratif et technique afin d'assurer le bon fonctionnement de la Cité Souterraine de Naours.

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver la création de poste comme suit :

Pôle	Création	Informations
Culturel - CSN	Adjoint administratif principal de 2ième classe	Réussite aux concours

- De modifier le tableau des effectifs.

- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C073

APPROBATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Le référentiel M57 impose l'adoption d'un règlement budgétaire et financier.

Ce règlement formalise et précise les principales règles budgétaires et financières qui encadrent la gestion de l'EPCI et permet de regrouper dans un document unique les règles fondamentales auxquelles sont soumis l'ensemble des acteurs intervenant dans le cycle budgétaire.

En tant que document de référence, il a pour principal objectif de renforcer la cohérence et l'harmonisation des pratiques de gestion. Le règlement assure la permanence des méthodes et la sécurisation des procédures. Il pourra être actualisé en fonction de l'évolution des dispositions législatives et règlementaires et de la nécessaire adaptation des règles de gestion.

L'adoption du RBF (Règlement Budgétaire et Financier) intervient avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit le renouvellement de l'assemblée.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L 1612-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé,
Après avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'adopter le règlement budgétaire et financier annexé à la présente délibération
- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 80 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C074

APPROBATION DE L'AMORTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu les tableaux des durées d'amortissement en annexe,
Le champ d'application des amortissements :

Les communes et EPCI de plus de 3 500 habitants procèdent à l'amortissement de l'ensemble de l'actif immobilisé, à l'exception :

- des œuvres d'art ;
- des terrains (autres que les terrains de gisement) ;
- des frais d'études et d'insertion suivis de réalisation ;
- des immobilisations remises en affectation ou à disposition ;
- des agencements et aménagements de terrains (hors plantation d'arbres et d'arbustes) ;
- des immeubles non productifs de revenus.

Les communes et leurs établissements publics n'ont pas l'obligation d'amortir les bâtiments publics et les réseaux et installations de voirie. En outre, les durées d'amortissement sont fixées librement par l'assemblée délibérante pour chaque catégorie de biens, à l'exception :

- des frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L.121-7 du code de l'urbanisme qui sont amortis sur une durée maximale de dix ans ;
- des frais d'études non suivies de réalisations, obligatoirement amorties sur une durée maximum de cinq ans ;
- des frais de recherche et de développement amortis sur une durée maximum de cinq ans en cas de réussite du projet et immédiatement, pour leur totalité, en cas d'échec,
- des frais d'insertion amortis sur une durée maximum de cinq ans en cas d'échec du projet d'investissement ;
- des subventions d'équipement versées qui sont amorties sur une durée maximale de :
  - 5 ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études ;
  - 30 ans lorsqu'elle finance des biens immobiliers ou des installations ;
  - 40 ans lorsqu'elle finance des projets d'infrastructures d'intérêt national.

Pour les autres catégories de dépenses, les durées d'amortissement correspondent à la durée probable d'utilisation.

Pour les biens de faible valeur dont le coût unitaire est inférieur au seuil de 500,00€ TTC et qui font l'objet d'un suivi globalisé (un numéro d'inventaire annuel par catégorie de bien de faible valeur), il est proposé que ces biens soient amortis en une annuité unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition.

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- De fixer les durées d'amortissement pour les nouvelles immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2026 comme prévu dans l'annexe.

- De déroger à l'amortissement au prorata temporis, en M57, pour les biens de faible valeur dont le montant unitaire est inférieur à 500 € TTC.

- D'habiliter la Présidente à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93 Présents : 80 Pouvoirs : 9 **Votes pour : 89** Vote contre : 0 Abstention : 0	**Certifié exécutoire** compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le : De son accusé de réception reçu le : Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C075

APPROBATION DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2026

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu la présentation des éléments budgétaires réalisée auprès de l'assemblée ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026, comme suit :

	TAUX 2025	TAUX 2026
Taxe d'habitation	17,00 %	17,00 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5,10 %	5,10 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	11,70 %	11,70 %
Cotisation Foncière des Entreprises	25,00 %	25,00 %

- D'autoriser La Présidente, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C076

APPROBATION DU TAUX DE LA TEOM 2026

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2026, comme suit :

	TAUX 2025	TAUX 2026
TEOM	9.30 %	9.30 %

- D'autoriser La Présidente, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C077

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET 35500 CCTNP

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

A la suite du vote des taux de fiscalité directs locaux et de la communication des montants des allocations compensatrices ainsi que de DGF, il convient de prendre une décision modificative afin d'ajuster les recettes de fonctionnement votées au budget primitif 2026.

La section d'investissement doit également être ajustée afin d'être conforme avec l'article L 130 de la loi de finances 2026 en termes de FCTVA, à savoir « Les EPCI et les établissements publics territoriaux changent de régime de versement pour passer du régime N versement trimestriel au régime N+1 »

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver la décision modificative au budget principal de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, comme cela est présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
		RECETTE	DEPENSE
RF 74 / 741124 fonction 020	DGF - Régularisation de la hausse de la dotation d'intercommunalité par rapport aux crédits inscrits au BP	+ 33 614 €	0 €
RF 74 / 741126 fonction 020	DGF - Régularisation de la hausse de la dotation de compensation par rapport aux crédits inscrits au BP	- 21 842 €	0 €
RF 731 / 73111 fonction 020	Impôts directs locaux	+ 52 226 €	0 €
RF 731 / 73114 fonction 020	IFER	+ 9 816 €	0 €
RF 731 / 73133 fonction 020	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	+ 79 208 €	0 €
RF 73 / 7351 fonction 020	Fraction TVA compensation de la TFPB et TH	+ 27 186 €	0 €
RF 73 / 7352 fonction 020	Fraction TVA compensation de la CVAE	+ 5 728 €	0 €
RF 74 / 74832 fonction 020	Compensation sur contribution CVAE et CFE	- 167 318 €	0 €
RF 74 / 74833 fonction 020	Compensation des exonérations sur TF	+ 51 195 €	0 €
RF 74 / 74834 fonction 020	Compensation des exonérations sur TH	+ 892 €	0 €
TOTAL		+ 70 705 €	0 €
Rappel : BP voté en suréquilibre 2 279 132,60€			

INVESTISSEMENT			
		RECETTE	DEPENSE
RI 10 / 10222 fonction 020	FCTVA	- 800 000 €	0 €
RI 13 / 13461 fonction 321	DETR 2026 gymnase de Bernaville	+ 282 275 €	0 €
RI 13 / 13461 fonction 213	DETR 2026 rénovation énergétique école de Bernaville	+ 145 106 €	0 €
RI 16 / 1641 fonction 020	Emprunt	+ 372 619 €	0 €
TOTAL		- 0 €	- 0 €

- D'autoriser la Présidente à inscrire les crédits considérés ;
- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente,

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C078

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - 35504

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Il est nécessaire de procéder à une modification afin d'intégrer une nouvelle dépense et une nouvelle recette en section fonctionnement, du budget centre aquatique.

À la suite d'un disfonctionnement constaté en août 2025 sur du matériel technique, des réparations sont à engager afin d'assurer sa remise en état, pour un montant de 5 640 €. Ce sinistre a fait l'objet d'une déclaration auprès des assureurs et donnera lieu à un remboursement à hauteur du montant engagé.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver la décision modificative au budget Centre Aquatique de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, comme cela est présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre / article	Libellé	Dépenses	Recettes
DF 011 / 61558	Réparation sur autres biens mobiliers	+ 5 640 €	0,00 €
RF 77 / 778	Indemnisation sinistre	0,00€	+ 5 640 €
TOTAL		+ 5 640 €	+ 5 640 €

- D'autoriser la Présidente à inscrire les crédits considérés ;

- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Christelle HIVER CCTNP

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : /
Abstention : /

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C079

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE MARPA - 35505

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Il convient de prendre une décision modificative afin de corriger une erreur matérielle d'un montant de 0,52 €.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'approuver la décision modificative au Budget annexe MARPA de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, comme cela est présenté ci-dessous :

Chapitre/article	Libellé	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
DF 011/615228	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS BÂTIMENTS	- 0.52 €	0 €
RF 002	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0 €	- 0.52 €
INVESTISSEMENT			
DI 001	SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT	0.52 €	0 €
RI 10 / 1068	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ	0 €	0.52 €

- D'autoriser la Présidente à inscrire les crédits considérés ;

- D'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en
Préfecture de la Somme et de sa publication le :
De son accusé de réception reçu le :
Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

Conseil communautaire du 30 avril 2026

Délibération 2026-C080

ACQUISITION D'UNE PARCELLE SUR LA COMMUNE DE BEAUVAL

Le 30 avril 2026 à 18 heures 00, se sont réunis dans la salle polyvalente de Rainneville et sous la présidence de Madame Christelle HIVER, Présidente, après avoir été légalement convoqués le 24 avril 2026, les 93 membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (La commune de Longuevillette n'a pas de délégué communautaire) :

TITULAIRES PRÉSENTS	79/93
AGENVILLE : CARPENTIER François ; AUTHEUX : DESPLANQUE Régis ; AUTHIEULE : LEGAULT Frédéric ; BARLY : BOUCHEZ Jean-Louis ; BÉALCOURT : SPANNEUT Séverine ; BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE : FRANÇOIS Didier ; BEAUMETZ : MAGNIER Jean-Michel ; BEAUQUESNE : CAPRON Vincent ; DIEPPE Anne-Sophie ; DURIEUX François ; BEAUVAL : DEGOUY Philippe ; POIRÉ Valérie ; ROUCOU Anthony ; THUILLIER-RABOUILLE Agnès ; BÉHENCOURT : PLAISANT Philippe ; BERNÂTRE : LEJEUNE Raphael ; BERNAVILLE : LECLERCQ Christelle ; BERNEUIL : FLAHAUT Francis ; BOISBERGUES : OSSART Christophe ; BOUQUEMAISON : DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : PRESSE Christophe ; COISY : PECQUERY Florent ; CONTAY : VIAS Sophie ; CONTEVILLE : MARQUANT Vincent ; DOMESMONT : BAZIN Joël ; DOULLENS : CUVILLIER Clément ; DELESTRÉ Fanny ; DELPORTE Hélène ; DESCURE Patricia ; GAÏOFATTO Enzo ; HIVER Christelle ; MALLART Murielle ; MAQUET Claude ; MORIN Loïc ; PIOT Pascal ; EPÉCAMPS : CAHON Dimitri ; FIEFFES-MONTRELET : VARLET Xavier ; FIENVILLERS : ROUSSEL Alain ; FLESSELLES : DUPONT Sophie ; HAYE Sophie ; MOUILLARD Aurélien ; OULD Rayan ; FRÉCHENCOURT : BOUCHER Jonathan ; FROHEN-SUR-AUTHIE : DUPUIS Benoit ; GÉZAINCOURT : BOTTE Martine ; GROUCHES-LUCHUEL : PETIT Francis ; HEM-HARDINVAL : ROUSSEL Eric ; HEUZECOURT : MICHILSEN Jean-Paul ; HIERMONT : DUREUIL Patrick ; HUMBERCOURT : LAGNIEZ Michaël ; LA VICOGNE : GALLET David ; LE MEILLARD : CARDON Jean-Pierre ; LUCHEUX : DUHAUTOY Michel ; MAIZICOURT : SEPTIER Antoine ; MÉZEROLLES : DELANNOY Guy ; MIRVAUX : CORSYN Camille ; MOLLIENS-AU-BOIS : EUGER Céline ; MONTIGNY-LES-JONGLEURS : LECLERCQ Julien ; MONTIGNY-SUR-L'HALLUE : MUNIER Dominique ; MONTONVILLERS : PERRARD Marc ; NAOURS : MACHU Emmanuel ; ROUSSEAU Clémence ; NEUVILLETTE : DOAL José ; OCCOCHES : DUFOSSE Dominique ; OUTREBOIS : CARON Jérôme ; PIERREGOT : DUPONT Loïc ; PROUVILLE : GUILLOT Frederic ; RAINNEVILLE : MASSET Jacques ; RUBEMPRÉ : KOWAL Christian ; SAINT-ACHEUL : FEUTREL Olivier ; SAINT-GRATIEN : MASSIAS Bruno ; TALMAS : BLOCKLET Patrick ; OUTREQUIN Karine ; TERRAMESNIL : BOUVET Thierry ; VADENCOURT : BATICLE Benjamin ; VILLERS-BOCAGE : DOMONT Anne-Sophie ; NORMAND Xavier ; THUILLIER Jacques ; WARGNIES : DIMOFF Claude.	
TITULAIRES ABSENTS REPRESENTÉS PAR LEUR SUPPLÉANT	1/93
BAVELINCOURT : JUMELLE Alain représenté par VALENGIN François-Xavier	
POUVOIRS AUX TITULAIRES OU AUX SUPPLÉANTS PRÉSENTS	9/93
BERNAVILLE : POULAIN Raphaël donne pouvoir à LECLERCQ Christelle ; BRÉVILLERS : DEBONNE Vanessa donne pouvoir à DEVILLERS Brigitte ; CANDAS : GREF Evelyne donne pouvoir à PRESSE Christophe ; DOMLÉGER-LONGVILLERS : LEFEVRE Gérard donne pouvoir à MARQUANT Vincent ; DOULLENS : CRAPOULET Dorothée donne pouvoir à DESCURE Patricia ; NAUWYNCK Laurent donne pouvoir à PIOT Pascal ; TABART Thierry donne pouvoir à DELPORTE Hélène ; GORGES : DELATTRE Guy donne pouvoir à FLAHAUT Francis ; RAINNEVILLE : MASCRET Séverine donne pouvoir à MASSET Jacques.	
ABSENTS / EXCUSÉ(E)S	4/93
BONNEVILLE : PETIT Emmanuel ; DOULLENS : BOURGEOIS LEDRU Cindy ; FLESSELLES : ROZMIAREK Sylvie ; REMAISNIL : NIQUET Catherine	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel MACHU (NAOURS)	
NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	89/93

Dans le cadre de la gestion du ruissellement et de l'érosion, la CCTNP met en place des ouvrages hydrauliques.

Ces aménagements, répartis sur l'ensemble du territoire, permettent de gérer les problèmes de ruissellement dès qu'ils se créent, et de retenir et d'infiltrer des quantités d'eau dans plusieurs endroits stratégiques.

La Communauté de communes du Territoire Nord Picardie souhaite devenir propriétaire des ouvrages structurants à mettre en place ou déjà en place, afin de pouvoir y accéder librement en cas de soucis mais aussi pour l'entretien des ouvrages.

Il est convenu avec le propriétaire, un montant d'acquisition de 1 €/m².
La CCTNP prend en charge le bornage.

- Parcelle ZT 56 à Beauval vendue par Mme Marie-Edith LIEVRE et M Michel LIEVRE d'une contenance cadastrale de 1 327 m².

Entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE

- D'autoriser l'acquisition de 1 327 m² à Mme Marie-Edith LIEVRE et M Michel LIEVRE au prix global de 1 327 € sur la commune de BEAUVAL.

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document permettant l'exécution de cette décision.

Fait à RAINNEVILLE
le 30 avril 2026

La Présidente

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie CCTNP

Christelle HIVER

Nombre de conseillers : 93
Présents : 80
Pouvoirs : 9
Votes pour : 89
Vote contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en

Préfecture de la Somme et de sa publication le :

De son accusé de réception reçu le :

Considérant que le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr